

Nombre de membres
en exercice :
15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Membres présents :
10

Membres excusés
avec procuration
4

Séance du jeudi 11 avril 2024
dans la Salle de réunion de l'Annexe de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le onze avril de l'an deux mille vingt-quatre)

Membre excusée
1

sous la présidence de Madame Valérie MEYER, Vice-Présidente

Membre absent
0

Présents : 10

Mme Valérie MEYER, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET, Mme Josiane FORÊT,
M. Mathieu GARÉ, M. Gilbert GOEPFERT, Mme Danielle GRUMET, M. Raphaël SPADARO,
M. Fernand THUET, M. Eddie WAESLYNCK

Excusées avec procuration : 4

Mme Sylvie KUENEMANN procuration à Mme Danielle GRUMET
Mme Maryse LOUIS procuration à Mme Marie ADAM
Mme Catherine MATHIEU-BECHT procuration à Mme MEYER
Mme Dominique SCHNEIDER procuration à Mme Josiane FORÊT

Excusée : 1

Mme Rachel BAECHTEL

30 AVR. 2024

DE MULHOUSE

POINT SPÉCIFIQUE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GLYCINES »

8. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023

Résidence "Les Glycines"

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice 2023, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion, dressés par le Comptable, accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé, lors de la présente séance, le Compte Administratif de l'exercice 2023,

Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023,

.../...

- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

décide à l'unanimité :

- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 pour le budget annexe de la Résidence "Les Glycines", par le Comptable, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.-

Délibéré comme dessus,
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 15/04/2024

Pour la Présidente,
la Vice-Présidente :



Valérie MEYER